

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Mise à jour: 30.10.2014

Version: 1.2



Kresto kwik-wipes® [KRESTO KWIK-WIPES®]

Page 1 sur 6

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Kresto kwik-wipes® [KRESTO KWIK-WIPES®]

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

.

Utilisation(s) recommandé(es): Utilisation cosmétique.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Deb-STOKO Europe GmbH
Bäkerpfad 25
47805 Krefeld
Allemagne
+49-2151-38-1370
Adresse e-mail de la personne experte:
usgq-krefeld@debstoko.com

Numéro pour appels d'urgence: +49-2151-38-1370
Téléfax: +49-2151-38-1647

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aucun danger particulier connu.

2.2. Éléments d'étiquetage

la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG

Le produit est conforme à la législation sur les produits cosmétiques.

non sujet à étiquetage obligatoire

2.3. Autres dangers

aucun(e) connu(e)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

3.2. Mélanges

Non-tissé avec des tensio-actifs anioniques et non-ioniques.

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau ne s'applique pas

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Mise à jour: 30.10.2014

Version: 1.2



Kresto kwik-wipes® [KRESTO KWIK-WIPES®]

Page 2 sur 6

Contact avec les yeux

Rincer longuement avec beaucoup d'eau; consulter éventuellement un médecin.

Ingestion

Consulter un médecin en cas d'indisposition.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

aucun(e) connu(e)

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone, extincteur à sec.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun risque connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune mesure particulière.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Risque de glissade après fuite ou déversement accidentel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Evacuation comme des déchets domestiques

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique. Rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour la manipulation sans aucune mesure particulière danger

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs aucune mesure particulière

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

néant

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Mise à jour: 30.10.2014

Version: 1.2



Kresto kwik-wipes® [KRESTO KWIK-WIPES®]

Page 3 sur 6

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène	Prendre les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques et observer les règles d'hygiène.
Protection des mains	non indispensable
Protection des yeux	ne s'applique pas

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	Lingettes imprégnées
Couleur	blanche
Odeur	parfumée
Point/intervalle de fusion	Non applicable.
Point/intervalle d'ébullition	Non applicable.
Point d'éclair	non déterminée
Température d'inflammabilité	non déterminée
Danger d'explosion/limite supérieure	Non applicable.
Pression de vapeur	< 30 hPa
Densité	environ 1,05 g/cm ³ (solution)
pH	environ 7,0 (20,00 °C) (solution)
Viscosité (dynamique)	Non applicable.

9.2. Autres informations

néant

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

voir section 10.2.

10.2. Stabilité chimique

Stable sous conditions d'utilisation normale.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun risque connu.

10.4. Conditions à éviter

Pour la préservation de la qualité du produit, ne pas exposer durablement à des températures supérieures à 40°C.

Agents oxydants forts. Acides forts, lessives alcalines fortes.

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Mise à jour: 30.10.2014

Version: 1.2



Kresto kwik-wipes® [KRESTO KWIK-WIPES®]

Page 4 sur 6

10.5. Matières incompatibles

Pas d'incompatibilité connue avec d'autres matériaux.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun risque connu.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Données générales	Une évaluation de la sécurité selon la directive UE Cosmétiques a été effectuée. D'après des connaissances relatives aux propriétés des composants, l'emploi dans le respect des consignes d'utilisation de ce produit ne représente aucun risque pour la santé. Les expérimentations humaines et l'usage pratique ont démontré que le produit convient bien à la peau.
-------------------	--

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Dangereux pour les eaux	Pas de données de test spécifiques disponibles
-------------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité	Les tensio-actifs utilisés sont facilement biodégradables.
------------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation	Pas d'indications de propriétés critiques
-----------------	---

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	Pas d'indications de propriétés critiques
----------	---

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et VPVB	PBT : non vPvB: non. Ces données sont des valeurs estimées basées sur la composition.
------------------------	--

12.6. Autres effets néfastes

Informations générales	Aucun risque connu.
------------------------	---------------------

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit	dépôt d'ordures ménagères ou usine d'incinération des ordures ménagères
Emballages non nettoyés	Les emballages intacts peuvent être réutilisés après nettoyage adéquat, sous la propre responsabilité de l'utilisateur.

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Mise à jour: 30.10.2014

Version: 1.2



Kresto kwik-wipes® [KRESTO KWIK-WIPES®]

Page 5 sur 6

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

voir section 14.2.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Transport terrien ADR/GGVSEB

Produit non dangereux selon les directives sur le transport.

Transport terrien RID/GGVSEB

Produit non dangereux selon les directives sur le transport.

Transport par voies d'eau intérieures ADN/GGVSEB (Allemagne)

Produit non dangereux selon les directives sur le transport.

Transport par mer IMDG/GGVSee

Produit non dangereux selon les directives sur le transport.

Transport aérien ICAO/IATA

Produit non dangereux selon les directives sur le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

voir section 14.2.

14.4. Groupe d'emballage

voir section 14.2.

14.5. Dangers pour l'environnement

Si non indiqué dans 14.2, alors non concerné

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

voir section 14.2.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Homologation de transport, voir prescriptions

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

Fiche de Données de Sécurité

selon le règlement (CE) 1907/2006

Mise à jour: 30.10.2014

Version: 1.2



Kresto kwik-wipes® [KRESTO KWIK-WIPES®]

Page 6 sur 6

WGK - Classification par degré de risques pour les eaux (Allemagne) / Wassergefährdungsklasse (Deutschland) 1 (WGK 1 Considéré comme mettant faiblement en danger la qualité de l'eau. (Classification interne), Loi des mélanges (annexe 4 No.3 VwVwS))

Évaluation de la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité selon la directive UE Cosmétiques a été effectuée.

État d'enregistrement

REACH (UE)	listé ou exclu
TSCA (USA)	listé ou exclu
DSL (CDN)	listé ou exclu
AICS (AUS)	listé ou exclu
METI (J)	listé ou exclu
ECL (KOR)	listé ou exclu
PICCS (RP)	listé ou exclu
IECSC (CN)	listé ou exclu
HSNO (NZ)	listé ou exclu

16. AUTRES INFORMATIONS

Indications sources manuels et publications pertinentes
examens effectués en nos laboratoires
études toxicologiques et éco-toxicologiques menées en nos laboratoires
études toxicologiques et éco-toxicologiques menées par d'autres fabricants
SIAR
OECD-SIDS
RTK public files

Les lignes signalées par|| ont été modifiées par rapport à la version précédente.

Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

Date d'impression : 17.11.2014